

CHARTRE PROGRAMMATIQUE CIPSI

1. Préambule

Aujourd'hui la globalisation porte, avec elle, des transformations fondamentales. Dans un contexte dans lequel, à cause des croisements entre peuples et idées - ainsi que des flux de biens et de services - les points de référence résultent être en constante redéfinition, le rythme du changement ne permet pas toujours de déterminer tout ce qui est resté d'avarié à l'intérieur des différentes "civilisations". Entre le fatalisme présenté devant une mondialisation essentiellement économique et les fermetures identitaires qui produisent exclusion, la seule issue qui s'offre à tous pour la construction d'un futur commun, consiste à se mettre en tête de cette évolution. Pour que cela advienne, deux conditions doivent être satisfaites:

- ✚ **la source des nouveaux points de référence doit être cherchée dans le dialogue avec l'autre;**
- ✚ **l'ambition de construire une civilisation "commune, au-delà de la diversité légitime entre les cultures héritées doit être partagée par tous.**

Cette complémentarité se dessine sous nos yeux mais, dans l'absence d'efforts sous forme d'approche ambitieuse de rencontres, entre peuples et cultures, on court le risque de ne pas atteindre le résultat ensemble voulu.

Dans ce contexte les Associés CIPSI travaillent pour construire une politique internationale basée sur:

- ✚ le respect de l'autre, sans laquelle aucun type de relation n'est concevable;
- ✚ l'égalité à chaque niveau: entre les États, entre les peuples, entre les cultures, entre les individus, entre l'homme et la femme...;
- ✚ la liberté de conscience, absolue et sans restrictions de genre;
- ✚ la solidarité, n'importe laquelle et dans n'importe quel domaine, dans le cadre des

sociétés dites du Sud ont une vocation particulièrement "prépositive";

- ✚ la connaissance, principe fondant du dialogue et du "plaisir" de l'autre, sûrement point d'arrivée des autres principes, mais aussi condition de leur pérennité dans la vie de tous les jours des sociétés et des individus.

Ce document est le "manifeste" de référence de l'identité politique et projectile du CIPSI. Sur ces éléments, les diverses agrégations populaires de solidarité internationale qui le constituent sont engagées dans une comparaison dynamique et constante.

2. DÉBUTS ET VALEURS

Les associés CIPSI s'engagent à respecter et à consolider les principes suivants et les valeurs éthiques et opérationnelles:

- ✚ **Centralité de l'être humain**, considéré le protagoniste de l'histoire individuelle et sociale. Chaque personne a droit à un niveau minimum de vie, fondé sur une distribution équitable des ressources de la Terre, sur l'élimination de la misère, sur la justice sociale et sur une distribution équitable de la richesse. Chaque personne doit être apte à déterminer ses propres valeurs et ses propres priorités et avoir assuré la possibilité de s'organiser pour les réaliser;
- ✚ **Promotion d'une coopération solidaire**, destinée à prévenir les problèmes et à créer les conditions de mêmes opportunités entre les peuples, par une collaboration paritaire entre sociétés civiles, réalisée à travers l'échange culturel et un emploi proportionné et cohérent des ressources humaines, des moyens techniques et financiers;
- ✚ **Collaboration avec toute autre forme de réalité de la société civile nationale et internationale** sans aucune distinction de croyance politique,

partisane, de peuple, de culture ou autre, finalisée à la lutte contre l'intolérance, à la prédominance des lois du marché, à la marginalisation et à l'exploitation des peuples. Les associés CIPSI croient à l'importance d'une action solidaire respectueuse des objectifs des communautés avec lesquelles et pour lesquelles ils travaillent, en conformité avec les priorités que ces dernières identifient comme propres et croient que cela doit arriver à travers la participation populaire aux procès de croissance sociale.

- + **Promotion de l'associationnisme de solidarité** comme expression prépositif et organisée de citoyens disponibles à s'engager dans la solidarité; capables de promouvoir formes de citoyenneté active au regard des comportements des institutions. L'opinion publique a aussi bien le devoir que le droit d'être impliquée dans la coopération et dans les procès pour la réalisation de la justice sociale. Pour cette raison les associés CIPSI encouragent le soutien, direct et indirect, de l'opinion publique à leur travail, en croyant que cela doit se fonder sur la compréhension des motivations et des objectifs des agrégations différentes;
- + **Présence active sur le territoire** pour promouvoir au niveau des citoyens la prise de responsabilité au sujet de la gestion de la chose publique, la diffusion de la culture, de la coopération et de la solidarité, la vie pacifique dans la « différence."

Tels principes constituent les valeurs de référence de base des Associés CIPSI. Ils sont acceptés par les associations membres et diffusés entre leurs associés et groupes d'appui et constituent la présentation du CIPSI dans les rapports avec les institutions publiques et privées. La condition de discordance croissante entre Pays riches et pauvres et les problèmes dramatiques des peuples marginaux requièrent en effet une forte union de pensée et d'action pour contrarier les tendances en acte.

3. APPROCHES ET MÉTHODES

3.1 rôle et activité culturelle, formative et éducative

Les associations CIPSI ne sont pas gérants simples de services mais agents de changement politique et culturel, par une présence associative sur le territoire, cohérente, constante, qualifiée et participatif.

Les initiatives culturelles et éducatives des Associés CIPSI reflètent la dimension solidariste et populaire qui est à la base de la Coordination et se

caractérisent par la capacité de participation démocratique, par la dimension de liaison et de connaissance réciproque et collaboration entre groupes et communautés territoriales.

Les Associés CIPSI sont engagés à développer et réaliser des programmes culturels de renseignement, formation, éducation et sensibilisation inspirées aux valeurs de la solidarité et de la coopération entre les peuples, finalisé à:

- + **susciter procès de relation et de changement culturel et comportemental** entre toutes les populations, avec référence spéciale aux gens les plus marginaux. Les associés CIPSI croient en outre l'importance de déterminer les disparités entre les sexes et de reconnaître les obstacles, que telles disparités représentent pour la croissance sociale en l'empêchant de se réduire.
- + **promouvoir la responsabilité civique** vers les formes actuelles de marginalisation humaines et sociales au niveau national international, qui sont considérées comme étant des sources de conflit et de discordance croissante entre les peuples;
- + **stimuler au niveau des citoyens la conscience politique** sur l'interdépendance des phénomènes sociaux; sur les rapports entre pays et entre peuples; sur l'utilisation contrôlée des ressources de la planète, à travers des substantiels modifications politiques et structurales. Les associés CIPSI s'engagent à promouvoir des activités culturelles, formatives et de sensibilisation de l'opinion publique, sur la réalité de la misère et sur les structures qui la maintiennent. Ils utilisent leur expérience pour chercher d'influencer les institutions du Nord et du Sud, et en particulier tous les Forum Internationaux dans lesquels leurs gouvernements ont voix en chapitre, sur les conditions dans lesquelles vivent les populations les plus désavantagées.
- + **solliciter et contribuer activement à un "déconditionnement" avantageux des préjugés collectifs** par la connaissance correcte des richesses culturelles et sociales des "diversités" et l'expérience de rapports positifs de vie en commun et de valorisation des diversités à travers le dialogue;
- + **promouvoir la solidarité**, vue comme participation active à la défense des biens communs et au respect les tous les droits fondamentaux de chaque être humain, à travers le copartage des propres capacités et possibilité

et la participation active à la construction de l'histoire, de la culture et des valeurs fondants la société locale et mondiale. Les associés CIPSI s'engagent à créer des partenariats directs avec les réalités différentes de la société et avec toutes les organisations qui peuvent influencer sur les conditions de vie. Cela se fait ayant en conscience qu'ils sont un seul des nombreux acteurs engagés dans la coopération. Réaliser un rapport et une coordination entre le travail fait par divers acteurs intéressés dans la coopération peut porter plus à un résultat cohérent et durable.

- ✚ **utiliser des méthodes proportionnées de collecte des fonds** attentifs à représenter de manière claire et complète les réalités dans leurs différences et complexité, car des méthodes inappropriées et sous formes d'images simplistes peuvent annuler l'impact positif des interventions.

3.2 orientations culturelles et éducatives

Les associations CIPSI utilisent des méthodes orientées à éduquer:

- ✚ **à la solidarité**, à la compréhension, à la participation, à la responsabilité et à vivre des rapports concrets paritaires et démocratiques. Cela implique un engagement direct pour que tous puissent bénéficier des mêmes opportunités sur l'échelle culturelle, politique, économique.
- ✚ **à l'interdépendance**, pour avoir connaissance de cause des mécanismes économiques, environnementaux et politiques qui régissent le monde.
- ✚ **aux rapports**, à l'authenticité des relations interpersonnelles, à l'écoute, au dialogue, en développant une capacité concrète de se mettre dans les tissus de l'"autre": indispensable composante pour construire une vraie solidarité.
- ✚ **à l'interculture**, comme connaissance, ouverture et rencontre avec les diversités qui constituent la richesse du monde;
- ✚ **à la paix**, comme expression maximum de relation et vie en commun entre les peuples et entre tous les êtres humains, dans le respect et dans la solidarité réciproque.

3.3 approches opérationnelles

Les associations CIPSI s'engagent à:

- ✚ **opérer dans le territoire** pour comprendre et interagir positivement avec les problèmes, les difficultés, les instances de la population, et de chaque citoyen, à partir du plus marginal;
- ✚ **collaborer avec toutes les forces sociales** publiques et privées en vigueur pour l'amélioration

des relations et de la qualité de la vie civile commune;

- ✚ **être force trainante** et intéressée pour d'autres réalités sociales, vers un changement radical des rapports territoriaux pour la valorisation et l'intégration avec toutes les cultures;
- ✚ **établir réseaux de renseignement et de propositions culturelles** en impliquant organismes locaux, sujets publics et privés, milieux formatifs et culturels au moyen de connaissance progressive des problèmes du rapport entre les peuples, des causes de la marginalisation, de la complexité de la coopération pour recevoir et construire des actions concrètes de réponse à chaque violation des droits humains et de défense des biens communs de l'humanité.

Aussi dans la sauvegarde de leur identité et particularité, les associations CIPSI se sont engagées dans la réalisation de programmes communs; dans la production de matériels publicitaires et didactiques; dans la distribution de tout ce qui est produit; dans la socialisation de tout ce qu'ils réalisent; pour une économie d'énergies, mais surtout pour être force de changement et de pression politique culturelle sur le territoire. Faire partie du CIPSI signifie non seulement "avoir quelques idées communes, mais aussi "s'engager pour les réaliser ensemble" pour rendre plus visibles et plus incisives les actions qui s'accomplissent.

Les initiatives culturelles et de formation se caractérisent par leur position projectile ensemble élaboré, en évitant l'occasionalité. Pour tel motif, des méthodologies et techniques actives sont utilisées, impliquant les participants dans le procès formatif, dans chaque phase de la concertation jusqu'à la réalisation. Pour telle fin on préfère les situations qui permettent et stimulent l'intervention, la participation, l'autoformation, l'élaboration empathique aussi des nouveaux apprentissages, le dialogue ouvert et la comparaison, collaborant avec des subsides médiatiques, jeux éducatifs, témoignages, etc.

Dans toutes les initiatives éducatives et informatives on tâche de donner place ample aux témoignages directs de ceux qui sont l'expression, vive ou active d'autres peuples et d'autres cultures.

3.4 relations et partenariat

Les Associés CIPSI, en croyant que la coopération soit un instrument de justice et de solidarité participée, garantissent leur soutien principalement aux activités qui se fixent comme objectifs la croissance de la société civile à travers la formation humaine et

professionnelle des populations et le renforcement des réalités associatives. Dans ce contexte le partenariat constitue l'approche fondamentale de toutes les relations des Associés CIPSI.

À telle fin les Associés CIPSI soutiennent les procès qui caractérisent l'évolution des communautés locales directement et de leurs agrégations pour:

- ✚ **la démocratisation et défense des droits humain**, entendus comme émancipation réelle et acquisition des associé-hommes politique droits fondamentaux de la part des populations et comme lutte à toutes les formes de discrimination et violation des droits fondamentaux de la personne humaine ,de n'importe n'importe ou ils sont perpétrés
- ✚ **les parcours de paix régionale et de réconciliation interne**. En tel sens les Associés CIPSI, dans les expériences spécifiques e/o sectoriels géographiques e/o agissent concrètement en actions qui préviennent chaque forme de tension sociale en développant le dialogue et la discussion entre les parties,;
- ✚ **la promotion de l'économie accord populaire** comme une des principales réponses au problème de l'injustice et de la distribution des ressources. L'appui aux réalités économiques populaires est prévu aux interventions directes et spécifiques aussi, tel par exemple l'activation de quelques formes d'instruments financiers de soutien (microcrédit etc...).

3.5 relations avec les institutions

Les Associés CIPSI s'engagent à:

- ✚ **se mesurer avec les institutions publiques**, centrales et périphériques dans le respect des rôles réciproques. Elles revendiquent la propre autonomie, la complémentarité et le droit au prépositif constructif au sujet des problèmes relationnels entre gens et peuples, soit à la valence locale qu'internationale;
- ✚ **exercer une fonction de surveillance critique**, vers les interventions publiques, surtout en matière de garantie et sauvegarde des droits et des biens communs de toutes les populations;
- ✚ **développer et proposer une capacité concrète d'initiative**, voué à intervenir sur les causes des principaux problèmes sociaux.
- ✚ **promouvoir la cohérence** entre les politiques et les interventions au niveau national et international, à la garantie du centralité de la personne, de la tutelle des droits et de la défense des biens communs pour tous les citoyens.

3.6 buts méthodologiques

Les Associés CIPSI opèrent à travers des approches et méthodologies finalisées à:

- ✚ **connaître les réalités avec lequel il est en relation et avec qui on agit**, en tous les aspects historiques, culturels, sociaux, en évitant la dispersion géographique, dans une perspective d'accompagnement du parcours dans le terme moyen et long;
 - ✚ **valoriser, recevoir, soutenir les agrégations pièces sociales engagées**, directement ou indirectement, dans la construction des rapports pièces sociales et économiques;
 - ✚ **poursuivre la propre qualification professionnelle et gestionnaire** et celle des partenaires de manière que les interventions soient correspondantes de plus en plus aux attentes d'autonomie sociale, politique, économique des populations. En telle optique l'envoi de personnel est limité aux exigences programmatiques étroitement vous fixez avec les partenaires et au renforcement des relations mêmes de partenariat et avec les institutions locales et internationales;
 - ✚ **établir relations concrètes et efficaces avec les partenaires** qui développent programmes sociaux, culturels, éducatifs et productifs dans l'intérêt prioritaire des communautés locales. Relief spécial doit être donné à la participation et à la promotion d'activité e/o consortiaux coordonnés entre sujets différents;
 - ✚ **partager la richesse culturelle, humaine et technique** avec les partenaires, en prévoyant leur participation soit dans la réalisation des activités au niveau locale que dans l'animation, la sensibilisation et la formation en Italie.
- En considération de la priorité donnée à la promotion de la société civile à travers des relations de partenariat, les Associés CIPSI privilégient les réalités qui sont expression des populations locales et qu'ils en garantissent la pleine implication .
- Le partenariat se base sur la connaissance approfondie du partenaire et de la réalité qui l'entoure afin d'établir des rapports de collaboration paritaire.
- Dans le choix d'appui aux organisations qui sont expression des sociétés locales, les Associés CIPSI confèrent priorité à partenaire qu'ils se caractérisent pour un bon niveau d'autonomie d'initiative dans l'identification des interventions et pour la capacité de:
- ✚ **promouvoir une économie au bénéfice des catégories plus pauvres**, à mesure de générer

occupation et revenu dans le respect des équilibres sociaux, culturels et ambiants,;

- ✚ **soutenir la croissance des organisations de base** en fonction des objectifs spécifiques qui répondent aux problèmes existants sur le territoire, (organisations pour les droits, humains mouvements de participation politique, récupération et valorisation culturelle, promotion des classes sociales plus faibles, relance de l'économie et des productivités locales, etc...);
- ✚ **renforcer les organisations intermédiaires** engagées à promouvoir la vie associative et la participation sociopolitique directe des populations locales.

Dans la perspective de rendre plus incisifs les interventions, il faudra en outre considérer, prioritaires toutes ces initiatives qui voient plus d'organismes associés engagés à poursuivre les mêmes objectifs mêmes. Par conséquent les Associés CIPSI s'engagent à recevoir et favoriser une concertation et capacité opérationnelle commune.

4. IDENTITÉ ET STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

4.1 identité associative

Pour l'adhésion au CIPSI les Associés doivent:

- ✚ **être représentatif d'un groupe de gens**, avec un concret enracinement dans le territoire soit au niveau de partisans que des partenaires;
- ✚ **garantir une attention constante en l'ajourner les propres objectifs**, les méthodes opérationnelles, les critères d'identification
- ✚ **participation des associés** les modalités d'autofinancement,;
- ✚ **choisir des collaborateurs responsables** et compétents dans les diverses activités, en leur assurant une formation professionnelle et culturelle permanente;

- ✚ **promouvoir les valeurs de la solidarité** et de la responsabilité sociale au niveau de chaque personne comme dans les diverses réalités sociales et économiques .

- ✚ **contribuer à construire un contexte de relations** à l'intérieur de l'association, de la coordination et avec les partenaires différents;

- ✚ **assurer le caractère étique des contenus**, de la transparence, d'une correcte administration et sur la cohérence dans le témoignage au niveau des comportements individuels et associatifs;

- ✚ **diversifier les sources de financement** pour sauvegarder sa propre autonomie décisionnelle.

4.2 l'adhésion au CIPSI

CIPSI est une Coordination "indépendant" à toute disposition politique et confessionnelle quelconque, "ouvert" à accueillir tous ceux qui parcourir ensemble une voie de recherche pour atteindre des buts communs.

L'adhésion au CIPSI comporte:

- ✚ **la participation active** à la vie de la Coordination, aux initiatives et aux activités concertées à son intérieur;

- ✚ **un fort enracinement dans le territoire** et bonnes capacité d'implication et mobilisation des ressources par une conduite démocratique de l'association;

- ✚ **la continuité associative** qui en favorise la circulation des renseignements à l'intérieur des associations uniques et sur le territoire;

- ✚ **la promotion d'une culture solidaire et sociale**, attentive aux changements historiques, toujours disponible au dialogue et à la comparaison critique.

Approuvée par l'assemblée General des Associés CIPSI au Budrio (BO) le 25 novembre 2006